

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 2013</p>

1 – Adoption du compte rendu du CA du 22 mai 2013

Adopté à l'unanimité.

2 – Affaires générales

- Projet d'établissement 2014 – 2016

Jean-François RAMON présente le projet d'établissement 2014-2016 à l'appui d'un diaporama. A l'issue de cette présentation, il est mentionné la grande qualité du travail réalisé. Le projet d'établissement, avec ses déclinaisons stratégiques pour les trois années à venir, suscite l'approbation des participants.

Suite à la présentation de ce projet, les discussions ont porté sur :

- le développement de la musique de chambre et l'utilisation de la salle du gouverneur pour accueillir cette forme musicale. Jean-François RAMON précise que cet espace a déjà servi à accueillir ce type de spectacles, notamment au moment du festival franco-allemand. Jean-François RAMON précise que la salle du gouverneur a vocation à accueillir de la musique de chambre dans des formats de mises en scènes innovants et dans la perspective de mobiliser un public plus large.

- les résidences : Antoine FONTE souligne qu'il s'agit d'un sujet très important et souhaite que les modalités d'acceptation des résidences soient très claires par rapport aux artistes locaux et de l'agglomération. Jean-François RAMON précise que l'EPCC a travaillé à une modélisation des résidences (cf. annexe du projet d'établissement). Cette modélisation devra faire l'objet d'une communication aux partenaires extérieurs sous une forme facilement accessible.

- la valorisation de l'EPCC : Antoine FONTE souligne l'importance pour l'EPCC de se rapprocher de la Région Lorraine pour valoriser ses actions.

- la musique contemporaine : Jean-François RAMON rappelle qu'il est regrettable qu'Acanthes ait quitté Metz. Il y a une évidence à renouer avec ce type de musique, en développant notamment des partenariats spécifiques avec certains acteurs du territoire (ESAL, Centre Pompidou mais aussi Supelec ou GeorgiaTech pour la recherche sonore).

Jean-Luc BOHL approuve le projet d'établissement pour sa volonté affichée d'organiser trois ou quatre concerts symphoniques par saison afin de rester un lieu emblématique de cette forme musicale. Il précise par ailleurs que l'EPCC ne doit pas hésiter à prendre des risques dans le domaine de la musique de chambre. La « contractualisation » avec un ou des artistes pourrait être un excellent levier.

Antoine FONTE et Jean-Pierre MOINAUX félicitent l'ensemble des équipes pour le travail accompli. Le projet d'établissement présente une dimension nouvelle en termes de réflexion et de transparence des actions.

Suite à ces discussions, il est proposé d'adopter le projet d'établissement.

Nombre de votants : 15

Oui : 15

Non : 0

Absention : 0

- **Débat d'orientations budgétaires 2014**

En préambule à la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2014 par Zériga LAARABA, Jean-François RAMON précise que ce dernier a été élaboré alors que la Ville de Metz n'avait pas encore donné de consignes quant au montant de sa contribution à inscrire au budget.

Suite à la présentation du DOB, trois pistes de travail sont évoquées et discutées pour réduire les dépenses :

- Diminution de la programmation
- Mutualisation des concerts avec la BAM
- Economies sur l'ensemble des charges

Il est à noter que la programmation ne peut être réduite que dans des proportions qui ne touchent pas à la vocation même de l'EPCC.

S'agissant de la mutualisation des concerts avec la BAM, celle-ci peut être envisagée, mais uniquement dans le cadre d'opérations très spécifiques.

Enfin, s'agissant des économies sur les autres charges, l'EPCC souligne qu'il est en recherche constante d'économies depuis sa création.

Après avoir entendu le directeur général et l'administratrice de l'EPCC « Metz en scènes » et après en avoir discuté, le conseil d'administration prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2014.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- **Transformation du poste d'employée polyvalente (accueil, billetterie et logistique) en chargée de marketing et relations clients.**

Charlotte HUSSENOT occupe actuellement les fonctions d'agent polyvalent au sein du service accueil, billetterie et logistique.

Dans le cadre d'une réorganisation interne visant à développer les ressources propres de l'EPCC, il est proposé de transformer ce poste en chargée de marketing et relations clients à compter du 1^{er} novembre 2013.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- **Proposition de nomination d'Hamid JARI en qualité d'agent comptable et responsable financier**

Sandrine SAINT-EVE, Agent comptable de Metz en Scènes est en arrêt maladie depuis le 25 mars 2013. Elle a informé le Directeur général par courrier du 17 octobre 2013 de son souhait de ne plus exercer ses fonctions en raison de son état de santé qui nécessite un poste aménagé.

Hamid JARI est en charge actuellement de la fonction d'Agent comptable par intérim. Il est proposé qu'Hamid JARI assure dorénavant la fonction d'Agent comptable et responsable financier de l'EPCC « Metz en Scènes » de façon permanente. L'indemnité correspondant à ce poste est de 500 € bruts.

Il est demandé l'avis du conseil d'administration sur cette proposition.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0